Les mesures urgentes, le Parlement et la FMH

Jacques de Haller

Parmi les diverses mesures figurant dans les «paquets» qui ont été soumis au Parlement il y a dix jours, mesures «urgentes» destinées soi-disant à agir sur les primes 2010, nous sommes heureux de constater que la plupart de celles qui risquaient d'affecter négativement le système de santé ont été rejetées. Nous sommes reconnaissants au Conseil national d'avoir finalement accepté de prendre en compte l'intérêt des patientes, des patients, et des professionelles et professionnels de la santé.

Le travail d'information que nous avons réalisé au Palais fédéral a, avec d'autres partenaires, permis d'atteindre ce résultat satisfaisant – résultat d'ailleurs intermédiaire, car le Conseil des Etats va s'attaquer à ces «paquets» à la session d'hiver, et nous serons alors de nouveau sur la brèche.

Dans l'intervalle, il vaut la peine de se pencher un instant sur quelques facteurs qui ont rendu nos interventions crédibles et qui ont fait que nous soyons écoutés, pour en tirer quelques leçons.

Essentiellement, notre efficacité tient à deux choses: à la structure de la FMH, à sa cohésion, d'une part; et à son message, à sa cohérence, d'autre part.

Nous sommes reconnaissants au Conseil national d'avoir finalement accepté de prendre en compte l'intérêt des patients et des professionnels de la santé

Tout d'abord, la cohésion de la FMH est bien meilleure qu'elle n'a été! Certes les points de vue les plus variés coexistent parmi nos membres et parmi les responsables du corps médical, certes les options personnelles, politiques et professionnelles les plus diverses s'y retrouvent à foison, mais cela n'est plus, de nos jours, la cause de tensions délétères. Avec l'Assemblée des délégués, nous nous sommes donné les structures nécessaires pour que les discussions aient lieu, pour que des accords soient trouvés, et il est devenu normal, supportable, que les divergences soient discutées et des solutions trouvées auxquelles toutes et tous puissent souscrire.

C'est ainsi que le corps médical peut parler d'une voix et avoir un discours cohérent – c'est essentiel pour notre crédibilité.

Cette cohérence du discours tient à plusieurs facteurs. Mais certes pas au fait que les divers groupes de la FMH seraient muselés – ils ne le sont évidemment pas, et plusieurs d'entre eux ne se privent pas de le montrer: les intérêts spécifiques d'une spécialité ou d'une autre, d'une région ou d'une autre, doivent pouvoir s'exprimer avec toute la précision et la force nécessaires.

La FMH représente valablement l'ensemble de tous les médecins suisses, et les représente avec un discours, une «philosophie» cohérente et solide

Non, cela tient bien plutôt au fait que la FMH représente valablement l'ensemble de tous les médecins suisses, et les représente avec un discours, une «philosophie» cohérente et solide.

Il y a dans nos prises de position une spécificité qui est maintenant connue et reconnaissable; le respect des patientes et de leurs besoins dans leur globalité, la liberté de la personne dans la gestion de sa vie, les valeurs humanistes qui nous guident et ne se limitent pas à l'économie, tout cela est maintenant reconnu et accepté dans nos arguments, et c'est un grand succès.

Il y a dans nos prises de position de la constance; la panique ayant accompagné chez d'aucuns l'annonce d'une explosion des primes ne nous a pas fait abandonner les principes de l'accès aux soins pour toutes et tous, et de la qualité des soins.

Il y a enfin dans nos prises de position la cohérence que j'ai déjà évoquée. Nous savons ce que nous voulons, nous le réfléchissons ensemble (et l'Assemblée des délégués est là devenue irremplaçable), et nous arrivons à le communiquer, à le faire comprendre.

La FMH n'est ainsi pas, ou plus, un assemblage de groupements disparates, mais bien la Fédération de dizaines de milliers de médecins qui se retrouvent en elle et s'expriment avec elle – cela permet de belles choses!

Dr Jacques de Haller,
Président de la FMH